

Saint-Gaudens
Qui pour reprendre
les haras nationaux ?

P.5

Montmaurin Le Co
par les «anti-carrié

1,30€

la Gazette

DU COMMINGES



EXCLUSIF : 80% DES DETTES SERONT ÉPONGÉES ! P.4

Le musée d'Aurignac devient départemental

Une décision «pour l'avenir du Comminges»

MUSÉE D'AURIGNAC Le président du Conseil départemental a annoncé jeudi devant les élus des cinq communautés de communes appelées à fusionner autour de St-Gaudens que les dettes et le fonctionnement du musée-forum de l'Aurignacien seraient dès cette année à 80 % à la charge du Département.

C'est lors d'une réunion entre élus pour échanger sur le projet de fusion à cinq communautés de communes (Saint-Gaudinois, Nébouzan-Rivière-Verdun, Boulonnais, Portes du Comminges, Terres d'Aurignac) que le président du Conseil départemental Georges Méric a fait cette annonce : « Le musée d'Aurignac, c'est tout un patrimoine de l'humanité. Ce n'est pas à une communauté de communes de le porter seul, c'est un non-sens. C'est un potentiel d'avenir mais aujourd'hui, c'est une dette d'importance, avec un déficit de fonctionnement de 100 000 € par an. Le Conseil départemental peut venir à votre aide dans le cadre de notre politique culturelle. Nous allons créer un syndicat mixte

dès cette année reprenant les dettes et le fonctionnement du musée à hauteur de 80%. Les 20% restants seront à la charge de la future communauté de communes. Je prends cette décision pour apaiser les inquiétudes, au nom de la solidarité départementale mais aussi pour l'avenir du Comminges. » Par cette décision, Georges Méric enlève effectivement une lourde épine au projet de fusion des cinq communautés voulu par le préfet : la dette du musée et le taux d'imposition de 45% de la communauté des Terres d'Aurignac avaient vite fait de décourager les autres communautés à échanger leurs vœux. Ainsi, la communauté du Boulonnais envisageait de fusionner uniquement avec les Portes du Com-



Lors de l'inauguration du musée, en avril 2014.

minges ou alors avec les quatre communautés mais sans Aurignac. Du côté des Portes du Comminges, un mariage avec le Boulonnais semblait plus prudent, une fusion avec les Terres d'Aurignac a été envisagée mais « avec l'engagement drastique qu'Aurignac résolve sa dette. Oui ce musée, cette dette, nous faisait peur », explique franchement le président des Portes du Comminges, Loïc Le Roux de Bretagne devant les élus.

Jean-Michel Loségo, le nouveau président des Terres d'Aurignac, s'est déclaré « très heureux » de l'annonce de Georges Méric. « Cette proposition rallie les objectifs que nous avions au départ pour le musée. Oui, c'est un projet essentiel au niveau culturel puisque l'Aurignacien est une période de la Préhistoire con-

nue à travers le monde, mais c'est un projet, c'est vrai, difficile à porter pour une communauté de 4 300 habitants. Mes prédécesseurs savaient qu'un jour ils rencontreraient l'adhésion d'autres structures. Le fait que le Conseil départemental nous appuie, nous fera oublier les difficultés que nous avons rencontrées à la création du musée. » Concernant le taux d'imposition fiscal des Terres d'Aurignac, la députée Carole Delga et Georges Méric ont expliqué aux élus que la Chambre Régionale des Comptes qui a imposé aux Terres d'Aurignac un taux de 45% pendant trois ans pouvait, au vu de la fusion et de ces nouveaux éléments, revoir ses prérogatives. Le président des Terres d'Aurignac a, à cet effet, rencontré le préfet vendredi dernier. **S.Rezki**

Le musée, son coût, sa dette

Le musée coûte chaque mois à la communauté de communes des Terres d'Aurignac (CCTA) 170 000 € incluant l'exploitation, le fonctionnement (salaires) et le remboursement de l'emprunt. Le département ainsi déchargerait la future communauté de 136 000 € par mois. Le coût global du musée est de 3 024 974 € net (financé à 73% par la Région, le Département, l'Etat et l'Europe). Un emprunt de 430 000 € sur 20 ans a été contracté par la CCTA, dont la moitié des annuités est prise en charge par la commune d'Aurignac. La CCTA a également contracté un prêt-relais d'un million d'euros, dont il reste 550 000 € à rembourser. (Lire aussi en p.11)

«Notre potentiel touristique reconnu»

TOURISME

Avec onze territoires nationaux, le Comminges qui avait candidaté par le biais du PETR-Pays de Comminges-Pyrénées, avait été retenu en juin 2015 (lire Gazette n°394 du 1er juillet 2015) par le secrétariat d'Etat du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire, alors dirigé par Carole Delga, pour devenir un pôle touristique territorial. Ce jeudi, c'était la signature officielle de ce contrat dit SPôTT (Structuration de pôle touristique territorial) devant tous les élus et responsables touristiques du territoire. Ce contrat permettra pendant trois ans de bénéficier de l'expertise de l'agence nationale pour le



Signature du contrat SPôTT par l'ancienne secrétaire d'Etat, Carole Delga, venue ici en tant que présidente de Région, de Georges Méric, président du Conseil départemental, de Jean-Pierre Brana, président du PETR Pays de Comminges Pyrénées, en présence du sous-préfet.

développement touristique Atout France et d'une promotion sur des sites internet nationaux. « Ce ne sont pas des moyens financiers mais humains qui seront mis à notre disposition pour développer notre potentiel touris-

tique qui est donc reconnu au niveau national, explique le président du PETR Pays de Comminges Pyrénées, Jean-Pierre Brana. Nous bénéficierons enfin de données chiffrées sur nos activités touristiques grâce à la mise

en place d'un observatoire économique du tourisme, d'une meilleure visibilité de nos offres et de nos produits grâce à une animation numérique touristique. Nous mesurons la responsabilité qui est la nôtre pour que ces dispositifs mis en place se transforment de manière concrète. C'est aussi l'occasion de travailler en commun. Notre objectif premier sera de proposer des produits touristiques sur l'itinérance à visée premièrement de la clientèle de la métropole toulousaine pour les retenir le plus longtemps possible sur le territoire. » Cette signature fut en tout cas l'occasion d'accorder les Commingeois sur leurs richesses culturelles, patrimoniales et la beauté des paysages du territoire. **SR**

BOULOGNE / AURIGNAC



Le musée-forum, un atout pour les territoires du Comminges (Joëlle Arches, responsable scientifique du musée, Julien Chânet maire de Montgaillard, Marlène Bel guide-conférencière).

Le musée d'Aurignac une chance commune

Dans le cadre de sa politique de développement du musée-forum, la conservatrice Joëlle Arches a organisé une rencontre informelle jeudi dernier entre Julien Chânet maire de Montgaillard et Marlène Bel, guide-conférencière à Boulogne. L'occasion de faire aussi le point sur les charges de fonctionnement du musée-forum.

« Dans l'absolu, observe Joëlle Arches, la légitimité d'un tel projet est réelle, Aurignac étant un site éponyme et une référence scientifique primordiale. La faute aurait été de ne rien faire. Le bâtiment n'est pas surdimensionné, il est en adéquation avec la ville, et son financement n'est pas hors norme comparativement à d'autres structures. Bien sûr, nous sommes en période de rodage, mais ce qui a été mal calibré est revu à la baisse, notamment avec la suppression d'un cadre pour baisser les coûts de fonctionnement. Il y a déjà des résultats et les événements des visites et de la boutique permettent de couvrir les charges d'entretien du bâtiment. Quant à la politique culturelle événementielle, elle est financée par l'Etat, seuls les salaires des quatre agents sont à la charge de la collectivité. » La responsable souligne que les salariés vivent tous sur Aurignac, participant ainsi à l'économie locale. « On ne peut pas amortir les frais dès le début, il faut voir à long terme. Nous travaillons à développer l'attractivité du musée

avec un programme culturel riche et varié, dans une optique d'interactivité avec les cantons et les sites voisins. Il faut que nos élus fassent le choix d'une politique créatrice de liens forts pour rayonner, fédérer et mutualiser les atouts de chacun. Loin d'être un obstacle, le musée-forum est une chance commune, il prend son envol et lui couper les ailes maintenant serait une grave erreur. » Marlène Bel qui vient de créer sur le Gers un collectif de guides-conférencières s'ouvrant maintenant sur le Comminges, renchérit : « Il faut inventer de nouvelles façons de voir le patrimoine pour créer de l'envie et de l'émotion avec des partenaires tels que le musée-forum, axé sur la pédagogie et la transmission du savoir. » Julien Chânet conclut : « Le patrimoine ici mis en lumière permet en faveur de liens forts entre nos territoires et cette rencontre est un premier jalon pour jeter une passerelle entre les différents territoires du Comminges, de la Gascogne et d'ailleurs. »

Sylvie Nicola